



COMMUNIQUE DE PRESSE

Réouverture du Findel mardi 20 avril 2010 à 10H00 heure locale

lux-Airport anticipe le retour des voyageurs bloqués à l'étranger suite à l'interruption du trafic pour cause d'éruption volcanique en Islande

Aéroport de Luxembourg - le 20 avril 2010 Suite à la décision de la Direction de l'Aviation Civile, lux-Airport a le plaisir de vous annoncer que le trafic aérien au départ de l'aéroport de Luxembourg a repris ce mardi 20 avril 2010 à 10H00 heure locale et vous remercie pour votre compréhension suite à 4 jours d'interruption du trafic en raison de circonstances exceptionnelles.

lux-Airport invite cependant ses passagers de s'assurer auprès de leur transporteur ou de leur agence de voyages de l'état de leur vol avant de se rendre à l'aéroport.

lux-Airport recommande également à ses clients de prendre connaissance d'une éventuelle évolution de la situation soit sur son site internet www.lux-airport.lu, soit au (+352) 2464 0, soit directement dans l'aérogare au comptoir information.

Solidaire des voyageurs bloqués à l'étranger, lux-Airport annonce mettre en place les mesures suivantes destinées à faciliter leur retour :

Tout voyageur ayant utilisé l'un des parkings de l'aéroport de Luxembourg avant l'interruption du trafic, se verra remettre gratuitement, contre présentation de son ticket de parking et du titre de transport, un ticket de sortie.

Les voyageurs concernés pourront se présenter soit au comptoir information situé dans le hall des départs soit à la caisse manuelle du parking souterrain située au niveau -1.

Pour les voyageurs attendus à leur arrivée par des proches ou pour les voyageurs désireux de se rendre au Findel pour y obtenir des informations, la durée gratuite de stationnement a été portée de 30 minutes à 3 heures jusqu'au 25 avril inclus.

L'ensemble du personnel de lux-Airport demeure mobilisé pour apporter toute l'assistance nécessaire aux voyageurs au départ ainsi qu'à l'arrivée. L'effectif du comptoir information a ainsi été renforcé. Il en va de même du nombre d'agents de sûreté afin d'assurer une fluidité accrue aux postes d'inspection-filtrage.

(Fin de communiqué)